

35e colloque international du CERLICO



Présentation

Emaillée de reprises constantes, la langue se cherche et le discours s'étaye en se /re-disant/. Prenant la suite du 34e colloque du CerLICO, organisé par le CeReS à l'Université de Limoges en 2021, LIDILE accueille le 35e colloque international du CerLiCO à l'Université Rennes 2, les 20 et 21 mai 2022. /Dire et re-dire : bis repetita ?/ interrogera la redite, ses paramètres et variabilités, d'un point de vue linguistique, traductologique et didactique.

Nous ouvrons la réflexion à tous les types de corpus authentiques, écrits et oraux, des plus vastes aux plus spécifiques (corpus d'apprenants, médicaux, politiques, commerciaux, etc.), aux corpus parallèles et comparables de la traduction, ainsi qu'aux corpus didactiques. Toutes les langues et combinaisons de langues peuvent être soumises à l'étude. Aucun cadre théorique n'est exclu à la condition d'être explicité.

Consulter le [programme du 35e colloque du CERLICO organisé à Rennes en 2022](#)

Les axes du colloque

Le CerLiCO invite les participants à proposer des communications autour des trois axes suivants :

1. Études linguistiques

Les communications pourront s'attacher à délimiter les formes écrites et orales (énonciatives, lexicales, morphologiques, syntaxiques, phonétiques, pragmatiques) qui /re-disent/ et leur inscription dans le discours. À partir de quand considérer qu'il y a redite ? Dit-on la même chose, progresse-t-on dans le discours et si oui comment, et comment dire que l'on va (se) redire ? Comment repère-t-on la redite et l'empan de la redite ?

On observera la répétition comme une des contraintes de l'axe syntagmatique qui dit et /re-dit/, qui reformule, qui reprend et tisse ainsi sa cohérence, sa cohésion, au fur et à mesure qu'il se construit. D'un point de vue phonétique et phonologique nous nous intéresserons aux variations qui changent l'interprétation : de l'interrogation au pastiche, du sarcasme à la colère, en passant par la moquerie par exemple. Les études pourront aussi être menées autour des visées argumentatives ou pragmatiques qu'offre la langue pour reprendre et signifier la même chose ou autre chose. On s'interrogera donc sur les différentes fonctions de la redite dans la linéarité du discours, sur la différence entre auto-reformulation et hétéro-reformulation.

Par ailleurs, nous intégrerons dans cet axe de réflexion les recherches sur les corpus : comment annoter la reformulation, selon les types d'énonciateurs dans l'interaction, les types de discours, de texte ? Quels sont les schémas repérables de la répétition et de la reformulation ? Y-a-t-il une unité de la redite ? Comment la mesure-t-on ? Du point de vue de la détection informatique et de l'apprentissage homme/machine : quelles sont les méthodes de détection et de distinction automatique entre la répétition et la reformulation ?

2. Traduction, interprétation, rédaction technique

Le colloque accueillera également des recherches en traduction, en interprétation et en rédaction technique.

Si la traduction consiste inmanquablement à redire autrement, elle appelle aussi, du fait que la redite intervient entre des langues-cultures différentes, une réflexion sur ce qui doit être dit, ajouté, explicité, peut ne pas être redit, voire ne doit pas être redit.

On peut interroger les seuils d'acceptabilité que les notions de /dire/ et /redire/, dans une traduction, engendrent en fonction des langues-cultures de travail, des types de texte, de leur finalité. À cet égard, les travaux en traductologie de corpus sont particulièrement pertinents pour relever des tendances, par exemple entre textes traduits et non traduits d'une même langue, ce qui renvoie éventuellement à l'existence d'universaux de traduction, ou des contrastes entre langues sources et langues cibles. La fameuse note du traducteur ne trouve ainsi pas place dans le sous-titrage que font les professionnels de la traduction audiovisuelle, alors qu'on en voit dans les sous-titrages dits « sauvages » (/fan-subbing/). Les répétitions, elles, peuvent être plus acceptables dans certaines langues que dans d'autres.

Les communications pourront également aborder le domaine de la révision, à partir de traductions tant humaines qu'automatiques. Les outils d'aide à la traduction et à la rédaction constituent-ils alors un frein ou un soutien ; imposent-ils l'uniformisation terminologique ou permettent-ils au traducteur de laisser son empreinte ?

Dans le domaine de la rédaction technique, le colloque sera l'occasion d'interroger en particulier le /dire/ des informateurs auxquels le rédacteur technique fait

appel et même, en amont, le /faire dire/ du rédacteur technique. Ces deux /dires/ pourront être mis en regard du /redire/ du rédacteur, après compréhension de ce qui est à communiquer aux utilisateurs de ses textes.

Le thème général du colloque appelle enfin à questionner le travail de l'interprète, physiquement présent au moment de l'énonciation, et à analyser en quoi son /redire/ se distingue de celui du traducteur. Le /dire/ dont l'interprète prend l'initiative, en plus du /redire/ de la première énonciation, dans une situation donnée, sera intéressant à étudier de même que, de manière spécifique à son activité, l'hésitation et la reformulation qui lui permettent éventuellement d'aboutir au /redire/ voulu par rapport à cette énonciation.

3. Didactique des langues

Les études présenteront les différentes problématiques didactiques liées aux procédés, aux formes, aux stratégies du /dire/ et du /re-dire/ tant du point de vue de l'apprenant que de l'enseignant.

Le passage de l'approche audio-orale structuraliste, fondée sur la répétition de formes, à l'approche communicative et à la perspective actionnelle prônant l'expression libre a-t-il définitivement supprimé le /redire/ de l'espace pédagogique ? Entre artifice et réalité d'apprentissage des langues, la redite peut-elle être considérée comme une stratégie d'enseignement/d'apprentissage efficiente ? Dans la multiplicité des formes de la redite, comment prendre en considération les paramètres que représentent le contexte d'enseignement/apprentissage, le niveau des apprenants, le type de tâches et les contraintes de consignes ?

En classe, les reformulations de l'enseignant ont pour fonction de structurer les connaissances. L'enseignant est amené à reformuler ses propres paroles ainsi que les réponses des apprenants. Mais la reformulation, de la consigne par exemple, n'est-elle pas précédée d'une répétition à l'identique du premier énoncé ? La reformulation de la parole de l'apprenant ne commence-t-elle pas par une reprise de sa réponse ? On pourra s'intéresser à la co-présence, à la succession de ces deux moments, répétition et reformulation, en cours de langue étrangère. La re-dite en dit-elle plus ou moins ? utilise-t-elle la périphrase ? la traduction ? la gestuelle ? la transcription en API ?

Côté apprenant, /redire/ est remis en question quand il s'agit de répétition. En revanche, les activités de médiation écrite et orale, qui relèvent pourtant bien de la re-dite, sont plébiscitées dans le /Volume complémentaire /du CECRL (2018). Si le plus souvent il est demandé à l'apprenant-utilisateur de résumer, d'« élaguer un texte » et « d'éliminer les répétitions et les digressions », il peut aussi s'agir pour lui « d'amplifier un texte dense » pour le rendre plus compréhensible et pour cela d'« utiliser la répétition et la redondance, par exemple en paraphrasant de différentes façons » (/ibid/ : 133). On pourra se demander comment les activités de médiation écrite et orale peuvent concrètement engager apprenants (et enseignants) à ne pas considérer systématiquement la répétition comme une erreur à traquer mais comme faisant partie des « stratégies de médiation » à développer.

Comité d'organisation

Responsables scientifiques: Élisabeth Richard, Griselda Drouet, Marie-Françoise Bourvon

Comité d'organisation : Catrin Bellay, Marie-Françoise Bourvon, Clara Destais, Griselda Drouet, Aura Duffé, Christine Evain, Thomas Gaillat, William Kelleher, David Le Roux, Jenyu Li, María Lomeña Galiano, Margarita Munoz-García, Dolly Ramella, Elisabeth Richard, Cristian Valdez.

Comité scientifique : Sophie Anquetil (U. de Limoges), Encarnación Arroyo González (U. de Toulouse), Marie-Françoise Bourvon (U. Rennes 2), Katarina Chovancova (UMB, Banská-Bystrica, Slovaquie), Marie-Ange Dat (U. de Nantes), Claire Doquet (U. de Bordeaux), Sophie Dufossé (U. de Limoges), Griselda Drouet (U. Rennes 2), Thomas Gaillat (U. Rennes 2), Djaouida Hamdani (UQUAM, Canada), Meri Larjavaara (Åbo Akademi), Cindy Lefebvre-Scodeller (U. de Limoges), Intareeya Leekancha (U. de Thaïlande), David Le Roux (U. Rennes 2), María Lomeña Galiano (U. Rennes 2), Claire Martinot (Sorbonne Université), Margarita Munoz-García (U. Rennes 2), Sylvester Osu (U. de Tours), Blandine Pennec (U. de Toulouse), Olivier Polge (U. de Limoges), Élisabeth Richard (U. Rennes 2), Audrey Roig (U. de Paris), Cristian Valdez (U. G. Eiffel, Marne la Vallée), Bernadeta Wojciechowska (UAM, Pologne).